

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DDCT 75** Subvention au titre des fonds du Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement (7.873 euros) au « comité municipal d'animation culturelle du 1<sup>er</sup> arrondissement. »

**Mme. Pauline VERON, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le projet de délibération, en date du 25 juin 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au « cComité municipal d'animation culturelle du 1<sup>er</sup> arrondissement » ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement, en date du 24 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7.873 euros est attribuée au titre de l'exercice 2019 au « comité municipal d'animation culturelle du 1<sup>er</sup> arrondissement » (18149 / 2019\_09108 ), 4 place du Louvre – 75001 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2019.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**